

La Rochelle, en 2005 : les phénomènes d'incivilités, de violences, de conduites addictives apparaissent de plus en plus prégnants au sein des institutions éducatives. Ils nourrissent les réflexions des cellules de veille et des réunions de quartier. Le travail de réflexion engagé, fin 2004, par le service Vie Sociale de la mairie, dans le cadre des Comités d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté, et du Projet Éducatif Local, s'est prolongé en 2005 par des rencontres avec les responsables des établissements scolaires du second degré.

Une exposition pour dialoguer

C'est en réponse à ce contexte qu'émerge, à l'initiative des services de Prévention de la Délinquance de la Ville de La Rochelle et de la Communauté d'agglomération (CDA), en partenariat avec l'Éducation Nationale et la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), un projet « prévention citoyenneté » visant à généraliser le plus largement possible la diffusion et l'animation de l'exposition « 13-18 questions de justice » de la PJJ (1).

Cette exposition vise à faire prendre conscience aux élèves de leurs droits et devoirs, à les informer sur les conséquences possibles des actes délictueux, à leur présenter les moyens légaux d'accès à la justice, et à leur faire connaître les divers lieux d'information et d'écoute.

Le projet « prévention citoyenneté » déploie une politique concrète d'information, d'éducation, de prévention, et de lutte contre la violence. Il veut permettre d'instaurer un dialogue avec les jeunes et d'apporter des réponses précises à leurs préoccupations quotidiennes. Il vise également à augmenter la réactivité des acteurs face aux incivilités et aux

premiers actes de délinquance. 1500 élèves des classes de quatrième, âgés de 13 à 15 ans, sont concernés par cette action.

Le projet suppose une mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés : collégiens, parents, professionnels de l'Éducation nationale et des structures socio-éducatives, habitants des quartiers, publics des centres sociaux (jeunes, adultes). Il concerne l'ensemble des habitants des quartiers de La Rochelle et de la CDA (2). Faire circuler l'exposition c'est, d'une certaine manière, faire circuler la parole et permettre à chacun de se positionner dans son rôle de citoyen actif dans la société.

Sensibiliser, susciter, coordonner

■ La première phase a cherché à sensibiliser. Une journée d'information et d'échanges s'est tenue le 9 mai 2006. Animée par la PJJ et l'Association Jeunes et Citoyens de la ville d'Aurillac (qui bénéficie de quatre années d'expérience), elle a permis à l'ensemble de la

(1) L'exposition, créée par le Ministère de la Justice, est née en 1993 du constat de la méconnaissance du système judiciaire et de la loi chez les adolescents. Elle apporte des réponses claires aux élèves en utilisant les textes fondamentaux relatifs aux droits des mineurs. Elle se déroule en deux temps : la présentation de panneaux sur les droits et les obligations des jeunes, puis des jeux de questions-réponses sur les principales infractions à la loi, et sur les droits quotidiens des mineurs. Les jeunes choisissent des situations qui seront discutées entre les élèves et analysées par l'éducateur ; au civil : divorce, accession à la nationalité, aux soins, violences subies... ; au pénal, réponse aux questions : « que peut-il m'arriver si je roule à mobylette sans casque ? », « si je commets une agression, un vol... », « si je consomme de la drogue », « si je suis incarcéré... »...

(2) La Ville et la CDA sont engagées depuis longtemps dans une politique de prévention. Au-delà d'actions dispersées, elles ont élaboré un réel projet politique de prévention. Les deux élus référents tiennent beaucoup au développement de partenariats avec l'ensemble des acteurs de terrain. NDLR

de la citoyenneté

COORDONNÉE

communauté éducative de mesurer la pertinence et l'utilité pédagogique de l'exposition et de s'engager sur ce projet de prévention par l'apprentissage de la citoyenneté.

■ La deuxième phase, actuellement en cours, est essentielle ; elle cherche à créer, sur l'ensemble des quartiers de l'agglomération, un maillage d'acteurs porteurs du projet. La dynamique de l'opération repose en effet sur la capacité à développer durablement une démarche partenariale transversale. Il a fallu d'abord constituer les groupes de personnes ressources : professionnels issus des collèges et des structures socio-éducatives. Sous l'impulsion des services de prévention de la délinquance de la Ville et de la CDA et avec l'appui de l'Éducation Nationale, se sont mis en place : un référent scolaire collège chargé de coordonner le dispositif au sein de l'établissement, onze animateurs, issus des centres sociaux, qui promeuvent la démarche de citoyenneté dans les quartiers via les structures associatives.

Ensuite, les acteurs de terrain se sont formés, grâce à un prestataire, en partenariat avec la PJJ qui demeure le référent pédagogique de l'animation de cette exposition interactive.

■ La troisième phase va commencer en janvier 2007 avec les animations en milieu scolaire et dans les structures de quartier. Il s'agit de piloter l'ensemble du dispositif d'animation, de coordination, de suivi et d'évaluation tout au long du projet, en faisant vivre des liens permanents entre les divers acteurs. Ce pilotage revient aux services Prévention de la Délinquance de la Ville de La Rochelle et de la CDA (3).

Fin 2006, au moment où la formation des futurs animateurs s'achève, le bilan de lancement du projet 13-18 ans sem-

ble très prometteur. En effet, l'Éducation Nationale a mobilisé deux établissements, courant septembre et fin novembre 2006, afin que les futurs animateurs puissent se sensibiliser à l'outil en conditions réelles.

La formation des animateurs a consisté à s'approprier le contenu et l'esprit de l'exposition et à animer l'outil directement en présence des élèves, sous le regard du formateur. Les équipes pédagogiques se sont particulièrement impliquées pour préparer la venue de l'exposition au sein de leur établissement (préparation en amont avec les élèves ; rencontres avec les porteurs du projet ; participation au bilan de l'animation par classe).

Au niveau des structures socio-éducatives, l'implication sur le projet est également très forte. Les animateurs volontaires ont libéré du temps pour participer aux deux semaines de formation organisées en septembre et novembre dans deux établissements rochelais. De plus, ils se sont investis sur leur temps personnel pour s'approprier le contenu de l'exposition. Les directeurs des structures ont facilité grandement l'avancée du projet en permettant à leurs salariés de se rendre disponibles autant que de besoin, et en promouvant l'intérêt du projet au sein de leur quartier.

Philippe Gaffet

*Coordinateur Prévention de la Délinquance
CDA La Rochelle
philippe.gaffet@agglo-larochelle.fr*

(3) Le Comité de pilotage est composé d'un représentant de chaque institution : PJJ, Éducation Nationale, Jeunesse et Sport, CDA, Ville de La Rochelle, Centres sociaux.